

**Assemblée générale**

Soixante-troisième session

Documents officiels

Distr. générale
20 novembre 2008
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 8^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le lundi 13 octobre 2008, à 15 heures

Président : M. Hoppe (Vice-Président) (Allemagne)**Sommaire**Point 47 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (*suite*)

- b) Système financier international et développement (*suite*)
- c) Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement (*suite*)
- d) Produits de base (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

08-54640 (F)



En l'absence de Mme Ogwu (Nigéria), le Vice-président, M. Hoppe (Allemagne), assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 47 de l'ordre du jour : Questions de politique macroéconomique (suite)

- b) Système financier international et développement (suite) (A/63/96)**
- c) Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement (suite) (A/63/181)**
- d) Produits de base (suite) (A/63/267)**

1. **M. Al-Hurabi** (Arabie saoudite) dit, qu'en tant que plus grand producteur de pétrole du monde, son pays possède l'économie la plus avancée du Moyen-Orient et joue un rôle majeur dans le développement régional. Il occupe une place dominante dans les importations et exportations interarabes et se situe au premier rang dans le monde arabe en matière d'investissement international. Ses banques et ses fonds de développement ont beaucoup contribué au renforcement du développement économique interne, et il a récemment créé quatre nouvelles « villes économiques » en plus des deux zones industrielles qui existent déjà depuis plusieurs dizaines d'années, et chacune de ces « villes » met l'accent sur un aspect particulier de son économie en diversification.

2. **M. Raja** (Inde) déclare que la crise financière qui ne cesse de sévir démontre de la façon la plus claire la nécessité d'une gouvernance multilatérale des institutions financières internationales. Les institutions de Bretton Woods doivent être réformées sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies afin de donner une plus grande voix aux pays en développement. Le Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social doit s'attaquer aux facteurs qui détournent les courants de ressources des pays en développement, comme la nature spéculative et temporaire de beaucoup de flux de capitaux privés et la diminution de l'aide publique au développement (APD). Il est également clair qu'il est incorrect de considérer l'allègement de la dette comme une partie de l'APD. Le besoin d'aide et la capacité de rembourser doivent être considérés séparément et une distinction doit être établie entre la

solvabilité et les problèmes de liquidité. Tout nouveau mécanisme comme une Commission de la dette internationale, dont il appuie la création, doit prévoir une participation adéquate des pays en développement.

3. S'il est vrai que quelques pays en voie de développement ont bénéficié de l'explosion des prix des produits de base, le manque de diversification continue de saper les efforts de développement fondés sur ces produits et, en tout état de cause, il semble que leurs cours sont destinés à baisser. Il appuie la décision que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a adoptée à sa douzième session, tenue à Accra, pour renforcer son Service des produits de base.

4. **M. Hamzah** (Malaisie) fait observer que les événements récents ont démontré la fragilité des marchés financiers les plus perfectionnés et ont appelé l'attention sur les problèmes de médiation et d'innovation financières et sur les systèmes connexes de réglementation et de surveillance. Ce qui est tout aussi important c'est que ces événements ont remis en question les prémisses fondamentales qui sont à la base du système financier mondial.

5. Cette catastrophe a, pour le moins, trois causes sous-jacentes : premièrement, les effets combinés d'un système d'encouragements mal conçu, d'un environnement économique favorable et d'une intense concurrence ont incité les institutions financières à prendre des risques excessifs ; deuxièmement, il y a eu des écarts significatifs dans l'étendue et les modalités de la divulgation par les institutions financières de leur exposition financière officielle et non officielle de sorte que la discipline du marché n'a pas joué son rôle et que les régulateurs qui se fondent sur cette discipline n'ont pas pu prendre les mesures préventives nécessaires; et, troisièmement, l'évolution des cadres de réglementation de macro-surveillance et de comptabilité n'a ni prévu ni affronté les liens mutuels complexes qui caractérisent le système financier actuel.

6. Que peut-on faire face à cette situation? Premièrement, il faut abandonner l'idée que les réglementations sont en soi mauvaises et que, laissés à eux-mêmes, les marchés financiers s'auto-corrigeront automatiquement. C'est peut-être le cas à très long terme, mais les coûts sociaux risquent d'être trop élevés et l'autocorrection risque de prendre trop de temps. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre optimum en établissant un niveau de réglementation

qui soit à la fois capable de prévenir une extrême instabilité des marchés financiers et protéger la société de ses effets, et de continuer à promouvoir l'innovation sur les marchés financiers. Deuxièmement, les régulateurs doivent être vigilants lorsqu'ils appliquent les règles et les normes de prudence. Eu égard au fait que l'on ne comprend pas bien encore toutes les ramifications de certains des instruments financiers les plus novateurs, il vaut mieux faire preuve d'une prudence excessive lorsque l'on établit les normes régissant l'adéquation du capital. En troisième lieu, il est nécessaire de retourner aux principes fondamentaux: le but principal de marchés financiers est d'allouer les capitaux le plus efficacement possible aux investissements et aux activités les plus productifs et non de permettre à des charlatans financiers colportant une fausse alchimie de s'enrichir.

7. Enfin, il faut trouver un mécanisme qui permette de produire des réponses multilatérales rapides aux situations comme celle que nous connaissons actuellement. Compte tenu des liens inextricables qui existent entre les divers marchés financiers mondiaux, aucun pays ne peut efficacement, à lui seul, mettre fin à l'épidémie. En même temps, les événements récents ont démontré que les marchés de capitaux sont trop facilement influencés par leurs propres craintes. Ces deux facteurs créent une spirale descendante rapide qui rend vitale une réaction rapide, efficace et cohérente des gouvernements.

8. La chute dramatique des cours des actions dans le monde entier montre que les bourses du monde en développement sont encore trop liées à celles du monde développé. De plus, il est inévitable qu'une baisse de la consommation mondiale affecte les exportations du monde en développement. Mais les effets du crash financier iront au-delà des bourses et des échanges. Ce qui est peut-être le plus inquiétant, c'est le risque d'un passage au protectionnisme ou à l'isolationnisme qui prendra peut-être la forme de la mise en place, par le monde développé, de nouvelles barrières, comme des droits environnementaux, pour contribuer, en apparence, à relever le défi du changement climatique. On pourrait aussi craindre, eu égard au rôle accru de fonds souverains sur les marchés mondiaux, que leurs activités ne mènent à un contrôle étranger de biens stratégiques. Enfin, il est très possible que les niveaux d'APD tombent.

9. Le monde développé doit reconnaître et rectifier ses erreurs et aider l'économie mondiale à se remettre,

y compris par l'adoption des mesures esquissées plus haut. Reconnaisant qu'il y a eu un changement fondamental dans la structure économique internationale, il sera aussi nécessaire de donner aux économies émergentes la place qui leur revient de droit dans le système économique international. Actuellement, les gouvernements d'Asie et les nouveaux pays exportateurs de pétrole contrôlent sept billions de dollars de biens financiers, montant qui pourrait passer à 15 billions de dollars en 2013, mais, dans la situation actuelle, on exerce continuellement des pressions sur les économies émergentes pour qu'elles agissent sans leur donner la moindre motivation pour le faire. Enfin, il faut prendre des mesures pour garantir que, en cas d'une récession future, ce ne soit pas seulement les économies émergentes mais le monde en développement dans son ensemble qui serve de moteur de croissance. Cela signifie qu'il faut augmenter l'APD et prendre des mesures connexes. Les perturbations qui affectent le système financier international et dont les pays en développement ne sont en rien responsables font qu'il est de plus en plus difficile pour ces pays d'atteindre leurs objectifs de développement. La réforme de la structure économique internationale doit donc mettre l'accent sur les aspirations des pays pauvres au développement.

10. **M. Benfreha** (Algérie) dit que la crise financière actuelle peut avoir des effets multiples sur l'ensemble des marchés et, par voie de conséquence, sur la croissance mondiale. L'extrême volatilité des marchés financiers qui est à l'origine des crises en chaîne qui touchent les marchés des produits alimentaires et énergétiques a des effets significatifs sur l'économie réelle. La crise actuelle requiert tous les efforts de la communauté internationale en vue d'assurer une surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques pour remédier aux déséquilibres mondiaux et lutter contre les pratiques spéculatives à l'origine des graves perturbations qu'enregistrent l'ensemble des marchés. La tendance actuelle de la mondialisation des marchés n'est pas de nature à favoriser la croissance et le développement durable des pays en développement, mais elle contribue paradoxalement à la marginalisation d'une grande partie de ces pays en raison des obstacles structurels qu'elle génère et à l'anéantissement des progrès réalisés pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.

11. Le partenariat mondial reste un préalable à la mise en œuvre du programme de l'ONU en matière de développement en vue de remédier aux risques induits par la structure du système financier international. La réforme de ce système est plus que nécessaire pour remédier à ses dysfonctionnements structurels et pour tenir compte du rôle sans cesse croissant des pays en développement dans l'économie mondiale en leur donnant la part qui leur revient dans les processus de prise de décisions. Cette réforme doit s'appuyer sur des règles prudentielles, non discriminatoires et transparentes et sur une surveillance multilatérale effective pour protéger les économies vulnérables contre les crises financières cycliques.

12. La coopération entre les institutions de Bretton Woods et l'Organisation des Nations Unies doit atteindre un plus haut niveau pour permettre la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Consensus de Monterrey. Les institutions de Bretton Woods devraient, en étroite coopération avec l'Organisation des Nations Unies, établir des stratégies systémiques à même de favoriser le développement et prémunir les économies vulnérables des effets induits par les instabilités, économiques et financières internationales.

13. Le système financier international est le moyen le plus approprié pour la promotion du développement et la réduction de la pauvreté à travers la mobilisation des ressources nécessaires de financement extérieur en favorisant les flux de capitaux internationaux, en consolidant l'APD au niveau souhaité de 0,7 % du produit national brut des économies des pays développés et en mettant en œuvre les engagements d'allègement de la dette extérieure.

14. L'accroissement des transferts nets de ressources financières des pays en développement vers les pays développés demeure une question préoccupante. Dictées par l'architecture du système financier international, ces réserves servent essentiellement à se prémunir contre les goulets d'étranglement éventuels des sources de financement du développement.

15. En dépit de l'amélioration de l'endettement extérieur de certains pays en développement, la question de la dette pèse toujours sur les économies d'un grand nombre de pays qui continuent à subir son lourd fardeau en raison notamment du non-respect de l'ensemble des engagements pris par les partenaires du développement.

16. **M. Asare** (Ghana) fait observer qu'avec la crise financière qui continue de s'étendre, les pays pauvres, qui doivent déjà faire face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du carburant, sont maintenant confrontés à un triple défi. Pour les pays comme le Ghana, les coûts de cette crise pourraient être catastrophiques. Une chute des exportations des économies avancées déclencherait une diminution des investissements, à un moment où la détérioration des conditions de financement, combinée avec le resserrement du crédit, déclencherait des faillites d'entreprises et peut-être même des crises bancaires dans les nations en développement. La crise financière s'aggraverait aussi fortement si les pays réagissaient en dressant des barrières au commerce et en retournant au protectionnisme. Il est illusoire de suggérer que les pays africains ne seront pas très durement touchés par la crise actuelle en raison de leur intégration limitée dans les marchés financiers et les marchés de capitaux mondiaux. Toute mesure d'austérité prise par les pays donateurs pour réduire l'aide aux pays pauvres aura un impact dévastateur sur la fourniture de services et les efforts sociaux visant à éliminer la pauvreté.

17. L'Afrique est dotée de ressources naturelles considérables et d'une grande diversité écologique offrant un vaste potentiel qui peut être mis au service du développement du continent. Au cours des dernières années, beaucoup de pays africains ont enregistré une croissance économique modeste mais soutenue, démontrant qu'avec une bonne combinaison de politiques nationales judicieuses et d'un appui externe adéquat, l'Afrique peut surmonter les fléaux de la pauvreté et des maladies et rivaliser avec les autres régions dans la croissance économique et la prospérité. La communauté internationale a reconnu, au fil des années, la nécessité de coopérer avec les pays africains dans les efforts visant à éliminer les problèmes du continent, ce qui a conduit à l'adoption de plusieurs programmes et plans d'action. Le continent a aussi, à bon ou mauvais escient, servi de banc d'essai pour des options de politique extérieure, dont certaines n'ont pas été bénéfiques et ont même perpétué la vulnérabilité du continent aux chocs externes. Malgré les développements favorables comme l'explosion récente des prix des matières premières, la situation qui caractérise l'environnement international continue donc à empiéter sur la capacité du continent de tirer les avantages maximums de l'exploitation de ses ressources naturelles. La Banque mondiale estime, en effet, que sept ans de progrès dans la réalisation des

cibles relatives à la lutte contre la faim énoncées dans les objectifs du Millénaire pour le développement risquent d'être réduits à néant par les prix élevés de la nourriture. Compte tenu du fait qu'un grand nombre de pays africains dépendent des exportations de produits primaires pour une part majeure de leurs revenus publics consacrés au financement du développement, tous les pays ont intérêt à garantir que les marchés des matières premières ne deviennent pas une source d'instabilité macroéconomique.

18. Grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, l'Afrique a connu une réduction de la valeur nominale de sa dette qui est passée de 230 milliards de dollars en 1998 à 194 milliards de dollars en 2007. L'allègement de la dette a aidé beaucoup de pays bénéficiaires à accroître leurs dépenses dans les services sociaux comme l'éducation et la santé, mais il serait erroné de penser que les pays en développement n'ont plus de problèmes de dette: il y a encore un certain nombre de pays en développement à faible revenu qui n'ont encore bénéficié d'aucune des initiatives d'allègement de la dette. Parmi les principes fondamentaux qu'il y a lieu de respecter on peut citer les suivants: la responsabilité conjointe des créanciers et des débiteurs; la nécessité de prendre les besoins de développement plutôt que les besoins financiers comme base principale de la réduction et de l'annulation de la dette; le recours à des pratiques de prêt responsables pour l'octroi de nouveaux prêts aux pays sortant d'une crise d'endettement; la transparence des institutions financières nationales et internationales; et la complémentarité des mesures d'allègement de la dette et de l'APD.

19. Comme le commerce pourra produire des gains surpassant n'importe quelle forme de coopération économique internationale, tous les pays, en particulier les pays en développement, doivent démontrer la volonté et la flexibilité politique nécessaires pour assurer le succès du Cycle de Doha. Le Ghana s'associe aux autres États pour souligner la nécessité de garantir que le système du commerce mondial restera ouvert pour soutenir les efforts de développement de tous les pays, notamment des pays en développement. Si les négociations commerciales continuent de stagner, amenant les pays à perdre confiance dans les négociations multilatérales comme moyen de parvenir à un système de commerce mondial plus équitable, l'effort de négociation risque de passer

à des accords de commerce régionaux et bilatéraux, dont certains ne seront pas dans le meilleur intérêt de pays en développement.

20. **M. Khan** (Pakistan) dit que les délibérations du Comité revêtent une signification spéciale à un moment où le monde fait face à une crise de développement déclenchée par une confluence sans précédent de crises multiples dans les domaines des finances, des denrées alimentaires et de l'énergie. Confrontée à ces redoutables défis, l'économie mondiale est à deux doigts d'un ralentissement conjoncturel marqué, voire d'une récession mondiale. Le monde entier convient du fait que la situation actuelle requiert une action immédiate et collective sous la forme d'une stratégie complète visant à mettre fin à la chute libre des marchés financiers; à contenir la crise en aidant à éviter ses effets potentiellement néfastes sur les autres pays, notamment les pays en développement; à éliminer l'incertitude et à rétablir la confiance des investisseurs; à protéger la croissance et le développement réalisés jusqu'ici dans les pays en développement; et à affronter les causes qui sont à l'origine de la crise actuelle.

21. Il y a plusieurs leçons à tirer de cette crise. Premièrement, si la volonté et l'engagement politiques existent, d'énormes ressources financières peuvent être produites à bref délai pour aider ceux qui en ont besoin. Deuxièmement, les flux de capitaux ne peuvent être laissés exclusivement sous le contrôle des forces du marché. Troisièmement, les marchés financiers mondiaux sont caractérisés par un manque de transparence et une grave carence de réglementations. Quatrièmement, il est important de donner une plus grande transparence au travail des agences de notation du crédit. Cinquièmement, l'usage accru d'instruments de transfert de risque récemment inventés dans les marchés mondialisés comporte de graves imperfections. Enfin, les investissements du monde en développement semblent avoir joué un rôle stabilisateur important.

22. Pour la plupart des pays en développement, toute aggravation additionnelle de la crise financière pourrait réduire à néant des années de travail assidu et de gains économiques. Des pays importateurs nets de denrées alimentaires et de carburant comme le Pakistan souffrent encore d'un déficit commercial croissant causé par le prix élevé de la nourriture et du combustible et par l'inflation croissante. Le Pakistan souscrit donc sans réserve à la recommandation

formulée dans le rapport du Secrétaire générale selon laquelle la communauté internationale doit élargir et renforcer les instruments d'aide aux pays à faible revenu aux prises avec de fortes hausses des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Il est important, en outre, que cette augmentation de l'aide soit complémentaire à l'APD.

23. Il faut engager un débat plus inclusif, large et stratégique pour mettre au point une approche holistique et intégrée à la gamme de crises actuelle. Au lieu de s'appuyer sur des forums exclusifs de quelques privilégiés, le moment est venu pour l'Organisation des Nations Unies de prendre l'initiative de promouvoir un dialogue véritablement mondial et inclusif afin de trouver des solutions aux problèmes actuels qui soient durables et favorables au développement. Le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée générale pourraient souhaiter envisager de lancer une initiative spéciale à cet effet.

24. L'allègement bienvenu de la dette grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale a peut-être dégagé des ressources pour financer des dépenses visant à assurer l'expansion des pays en développement, mais ces ressources sont totalement inadéquates pour atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. L'allègement de la dette a été trop lent et n'a pas été réalisé à titre de mesure complémentaire comme cela avait été prévu. De plus, il devrait être étendu aux pays qui en ont besoin et ne sont pas couverts par l'une ou l'autre des Initiatives. La viabilité de la dette doit être reliée à la capacité des pays d'atteindre leurs objectifs nationaux de développement.

25. Les produits de base sont importants pour l'expansion des pays en développement, en particulier des plus vulnérables d'entre eux, et doivent donc figurer en tête de l'ordre du jour de la communauté internationale. Les troubles survenus récemment sur les marchés des matières premières ont montré que tous les pays ont intérêt à garantir que les marchés des matières premières ne deviennent pas une source d'instabilité macroéconomique mondiale et de bouleversement social et politique. Il est aussi important d'identifier les meilleures façons de renforcer les liens entre le commerce, la sécurité alimentaire et énergétique et l'industrialisation, en se fondant sur

l'expérience de pays qui ont réussi à assurer leur croissance grâce à un seul produit de base. Un problème connexe consiste dans la nature injuste du commerce agricole mondial résultant du maintien, par le Nord, d'une politique protectionniste caractérisée par des subventions et des droits tarifaires. Il est essentiel de résoudre ces deux problèmes si l'on veut que les pays atteignent un jour les objectifs de développement convenus au niveau international.

26. **Mme Zemene** (Éthiopie) dit que l'expansion du commerce, des flux financiers, du transfert de technologies et de l'échange d'informations ont créé un environnement plus favorable à l'essor de l'économie mondiale. Cependant, les transferts nets substantiels de ressources financières des pays en développement vers les pays développés, la hausse vertigineuse des prix des denrées alimentaires et du carburant et l'instabilité du système financier international sont devenus à présent des problèmes très préoccupants. Ainsi, malgré les efforts bienvenus qui sont actuellement déployés pour améliorer la gouvernance des institutions financières internationales, il est nécessaire de prendre d'urgence des mesures additionnelles pour protéger les pays à faibles revenus contre les effets de l'aggravation de la crise économique. Il est particulièrement important à cet égard, de renforcer l'engagement des principaux partenaires de développement, notamment des institutions financières internationales, et de garantir leur appui à des mesures financières multilatérales visant à surmonter la crise qui sévit dans les pays à faible revenu comme la ligne d'accès rapide du Fonds monétaire international (FMI).

27. Le commerce international avec les pays les moins avancés comme l'Éthiopie et l'investissement étranger direct dans ces pays seront sans aucun doute gravement touchés par la crise financière mondiale. On prévoit aussi que la dépréciation du dollar des États-Unis découragera les exportations qui sont une source importante de devises pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Si on la laisse continuer, la crise actuelle finira par affaiblir la confiance des investisseurs dans les économies de ces pays et une bonne partie du progrès déjà réalisé sera perdu. La délégation éthiopienne attache donc une importance considérable à l'établissement, par les institutions financières multilatérales, d'un mécanisme visant à aider les pays en développement à faire face à la situation financière internationale actuelle. La crise fait

qu'il est plus important que jamais de mettre en place des mécanismes pour garantir que les partenaires de développement tiennent leurs engagements solennels en matière de développement.

28. L'Éthiopie a clairement indiqué dans son plan quinquennal de développement que le financement externe a un rôle important à jouer pour combler des lacunes qui ne peuvent être comblées par ses propres ressources nationales. L'alignement et la prévisibilité de l'APD seront donc essentiels et la diminution récente de l'APD est une cause d'inquiétude. La délégation éthiopienne est toutefois optimiste car elle pense que la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement permettra de trouver une solution à ces problèmes.

29. L'Éthiopie a bénéficié des dispositions de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et remplit déjà les conditions nécessaires pour bénéficier d'un allègement de sa dette en vertu de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Ces deux initiatives ont certes permis au Gouvernement éthiopien de financer les secteurs sociaux et économiques prioritaires, mais il faudrait que des ressources additionnelles soient mises à sa disposition pour qu'il puisse mener à bien ses programmes nationaux de réduction de la pauvreté, en vue notamment de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

30. L'envolée continue des prix de la nourriture et de l'énergie menace gravement la croissance économique, l'emploi, la bonne gouvernance et même la paix et la sécurité. Le Gouvernement éthiopien a donc pris plusieurs mesures pour réduire l'impact de la montée des prix sur les revenus des ménages, y compris la distribution locale subventionnée d'aliments de base, l'abolition des taxes sur la nourriture importée et le maintien des subventions sur le carburant.

31. **M. Al-Allaf** (Jordanie) dit que les effets combinés de la dette extérieure et de l'augmentation des prix de la nourriture et de l'énergie sont en train de devenir un fardeau insupportable pour les pays en développement. L'augmentation des prix provoque une aggravation de l'inflation et une diminution de la compétitivité tandis que le service de la dette détourne des fonds des projets de développement. Après la crise économique de 1989, la Jordanie a entrepris un programme de réforme en coopération avec les institutions financières internationales qui, en 2004, avait rétabli sa

compétitivité et amélioré le climat de l'investissement. L'accord de remboursement anticipé qu'elle a conclu en 2007 avec le Club de Paris a réduit substantiellement sa dette extérieure. Le fardeau de la dette continue néanmoins, comme dans tous les pays en développement, de consumer des ressources qui pourraient être investies dans la réduction de la pauvreté et du chômage et dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il faut trouver des sources novatrices additionnelles de financement pour alléger l'impact négatif de la dette sur les sociétés, les systèmes économiques et la sécurité des pays en développement.

32. **M. Sergeyev** (Ukraine) déclare que sa délégation se félicite des mesures que les institutions financières internationales ont prises pour relever les nouveaux défis mondiaux, y compris la crise financière, et appuie la politique de la CNUCED visant à renforcer la réglementation et à accroître la transparence des institutions et des instruments financiers. Il y a lieu d'adopter sans tarder des mesures pour appuyer la politique macroéconomique afin de prévenir une récession mondiale.

33. Il faut lancer de nouvelles initiatives pour mobiliser des sources de financement plus prévisibles et plus stables. Il est cependant important également de se pencher sur des questions nouvelles concernant le financement du développement tant avant qu'après la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

34. La dette extérieure est l'un des obstacles principaux au développement durable. L'allègement et l'annulation de la dette aident à libérer des ressources qui peuvent ainsi être dirigées vers la réalisation d'une croissance durable et vers le développement dans les secteurs prioritaires. La délégation de l'Ukraine se félicite du fait que les pays en développement et les pays à économie de transition aient réalisé des progrès dans la mesure où ils détiennent à présent des créances nettes d'environ 350 milliards de dollars, mais le coût de l'emprunt reste élevé pour la plupart de ces pays. Il faut donc reconnaître la nécessité d'éviter l'accumulation de nouvelles dettes non tolérables.

35. La délégation ukrainienne est en faveur de la réforme de la gouvernance au sein des institutions de Bretton Woods, y compris des efforts visant à donner aux pays en développement une plus forte voix afin de

garantir leur participation efficace à la prise de décisions à la Banque mondiale et au FMI. Ces réformes sont essentielles au maintien de l'efficacité et de la crédibilité de ces institutions.

36. Le Gouvernement de l'Ukraine prend toutes les mesures nécessaires pour minimiser l'impact de la crise financière mondiale sur son économie nationale et encourage une coopération intensive avec l'Organisation des Nations Unies dans les questions politiques macroéconomiques.

37. **M. Prasittirat** (Thaïlande) dit que, compte tenu de la mondialisation, les efforts nationaux visant à faire face aux crises alimentaires, énergétiques et financières ne peuvent réussir à moins qu'ils ne soient appuyés par un environnement économique international sain. Dans l'idéal, les organisations internationales devraient encourager la création de cet environnement. Toutefois, l'orientation fournie par les institutions internationales, notamment dans le secteur financier, s'est jusqu'ici avérée inadéquate. Le système financier international a clairement besoin d'une réglementation correcte pour limiter les flux de capitaux qui déstabilisent les marchés financiers, et les institutions de Bretton Woods doivent contrôler activement des irrégularités financières et, le cas échéant, donner un avertissement à l'avance. Le plus grand défi pour chaque pays reste cependant de réussir à maintenir une situation du marché favorable aux investisseurs tout en réduisant au maximum le risque de fuite des capitaux à court terme.

38. Dans le contexte de la crise alimentaire mondiale, la Thaïlande n'imposera pas, à court terme, de restrictions sur ses exportations de nourriture dans l'espoir que cette action aidera à calmer les craintes qui ont mené à l'explosion des prix des denrées alimentaires. En ce qui concerne la sécurité alimentaire mondiale à long terme, la délégation thaïlandaise applaudit l'établissement de l'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et de son cadre d'action global. La coopération entre les organisations du système des Nations Unies et les autres organisations internationales pertinentes pour la promotion d'une « révolution verte » pourra également apporter une contribution significative à la sécurité alimentaire en augmentant la productivité agricole.

39. La Thaïlande est résolue à améliorer la sécurité énergétique par le développement efficace de sources d'énergie alternatives et renouvelables qui n'affectent

la production agricole. Les biocarburants, par exemple, ont été produits avec succès en Thaïlande à l'aide d'excédents de la production agricole qui n'étaient pas nécessaires à la consommation nationale.

40. La spéculation sur les marchés des matières premières et les distorsions du marché dans le commerce international ont aggravé la crise alimentaire. Un succès du Cycle de Doha réduirait notablement ces distorsions et permettrait aux pays en développement, en leur donnant un meilleur accès aux marchés, d'échapper à la pauvreté par le biais du commerce. La délégation de la Thaïlande exhorte donc les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à faire preuve de la volonté politique, de la flexibilité et de l'ambition nécessaires pour conclure les négociations d'une manière opportune.

41. **M. Patriota** (Brésil) déclare que la communauté internationale doit travailler conjointement pour éviter toute détérioration additionnelle de la perspective économique mondiale. La crise actuelle doit être vue non seulement comme une conséquence d'une politique monétaire relâchée, d'un manque de réglementation et d'une politique financière irresponsable, mais aussi comme une occasion d'effectuer les changements profonds requis au niveau réglementaire. Il est impératif de mettre fin aux politiques de déréglementation sans entraves.

42. La crise actuelle souligne la nécessité de trouver une solution durable et complète au problème persistant de la dette extérieure. S'il est vrai que les initiatives internationales, comme l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, ont aidé à réduire le fardeau de la dette d'un certain nombre de pays en développement, beaucoup de ces pays n'ont pas été en mesure de supporter même un niveau réduit d'endettement. Le Brésil reconnaît le mérite du cadre de viabilité de la dette. Cependant, ce modèle de la Banque mondiale et du FMI ne doit pas être utilisé pour créer des difficultés injustifiées aux nouveaux participants aux marchés de crédit internationaux et la position de prêteurs traditionnels de ces institutions ne doit pas empêcher la fourniture de fonds par de nouveaux participants dans des conditions équilibrées et équitables. La liquidité internationale étant soumise à des contraintes, on court le risque évident que les pays en développement auront du mal à rééchelonner leur dette. La communauté internationale doit être donc particulièrement sensible aux besoins des pays en

développement, y compris des pays à revenu intermédiaire. Il ne faut épargner aucun effort pour maintenir la position de pays en voie de développement sur les marchés de crédit, faute de quoi les effets de la crise financière risquent de s'étendre à eux aussi.

43. La délégation du Brésil partage l'inquiétude que les augmentations récentes des cours internationaux des produits de base mènent à une aggravation de l'inflation et des déséquilibres de la balance des paiements, notamment dans les pays en développement. Eu égard à l'ampleur du ralentissement économique, il est aussi important de ne pas oublier les conséquences potentielles de ce phénomène pour les recettes d'exportation de pays en développement. A la lumière de ces multiples défis, la communauté internationale doit garantir ses engagements en matière de financement du développement. La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement est une occasion non seulement de réaffirmer le Consensus de Monterrey, mais aussi d'adopter un mécanisme amélioré en vue de poursuivre la réalisation des engagements convenus.

44. **M. Meñez** (Philippines) rappelle que la crise financière actuelle a été prédite par le professeur Nouriel Roubini, qui est intervenu l'année dernière devant la Commission et qui a notamment recommandé, pour éviter une dépression économique mondiale, une garantie plus extensive des dépôts bancaires et de plus fortes réductions des taux d'intérêt. Eu égard au fait que certains gouvernements considèrent sérieusement d'adopter ces pratiques, il serait peut-être utile de l'inviter de nouveau à prendre la parole devant la Commission.

45. La récente table ronde sur « les défis et problèmes nouveaux de la restructuration de la dette extérieure dans le cadre de la crise financière actuelle » a donné à la Commission un aperçu de ce qu'elle peut attendre des négociations futures sur la restructuration de la dette. Les quatre orateurs qui sont intervenus à la table ronde ont noté que le cadre de viabilité de la dette actuellement en vigueur n'allège pas le fardeau général de la dette d'un grand nombre de pays en développement et ne répond pas de manière adéquate à leurs besoins futurs en matière de viabilité de la dette. Les participants à la table ronde ont aussi convenu de la nécessité de demander à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement de tenir compte de la nouvelle réalité créée par la crise et de mobiliser un appui politique en faveur d'une approche

plus complète aux problèmes de la dette comme à ceux des ajustements qu'il y a lieu d'apporter à l'architecture financière internationale tout entière.

46. Le débat qui se déroule actuellement sur le projet de document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en oeuvre du Consensus de Monterrey doit, sans tarder, prendre en considération l'impact que la crise financière aura sur le Consensus de Monterrey. La gravité de la situation doit obliger tous les gouvernements à chercher des solutions immédiates et à long terme à tous les niveaux possibles.

47. A l'heure de la mondialisation, il est impossible d'échapper aux effets économiques d'un ralentissement de l'économie mondiale, surtout sur le commerce. Pour cette raison, des forums régionaux tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) devront envisager des réponses coordonnées dans le cadre d'une approche plus large.

48. **M. Lolo** (Nigéria) dit que la classe ouvrière et les personnes démunies des pays développés comme des pays en développement souffrent désespérément de la crise financière actuelle, caractérisée par les déséquilibres, les injustices et le manque de transparence de la gestion du système financier international. Malheureusement la communauté internationale n'a pas encore compris ce problème ou n'a rien fait pour changer la situation.

49. Il est donc nécessaire de réfléchir sérieusement non seulement sur la gouvernance, mais aussi sur les hypothèses de base et les attitudes vis-à-vis des problèmes de développement. Les pays en développement attendent avec intérêt de voir comment le Groupe des Sept (G-7) répondra à la crise financière. Avec la détermination et la volonté politique requises, il sera possible de mobiliser des ressources à temps pour éviter, à court terme, les pires effets de la crise et de prendre des mesures régulatrices efficaces pour trouver des solutions à long terme.

50. Sur cette toile de fond, il faut inverser la tendance continue à la sortie de ressources financières des pays en développement vers les pays développés; les pays du Groupe des Sept peuvent et doivent faire plus pour faire face à leurs engagements notamment en matière d'APD; les donateurs doivent saisir cette occasion pour redresser le cap et tenir leurs engagements vis-à-vis de l'Afrique, qui, à long terme, sera peut-être le

continent le plus touché par la crise financière actuelle; et il faut prendre d'urgence des mesures pour réformer le système financier international actuel. A cet égard, le Nigéria souscrit à toutes les conclusions qui sont énoncées dans les paragraphes 75 à 80 du rapport du Secrétaire-Général sur le système financier international et le développement (A/63/96).

51. Il y a des raisons très valables de préconiser l'adoption d'un mécanisme de restructuration fondé sur des règles, impartial, complet et transparent. Le système actuel qui favorise fortement les pays créditeurs doit être modifié. Il est aussi important de remettre en question certaines des hypothèses de base concernant la viabilité de la dette et d'y répondre de manière appropriée.

52. Les pays en développement comme le Nigéria doivent pouvoir accroître leurs dépenses dans des secteurs essentiels afin de poursuivre leurs objectifs de développement. L'Assemblée générale doit donc envoyer un signal clair en indiquant que certains des plafonds budgétaires imposés par le FMI entravent gravement les efforts d'expansion des pays en développement.

53. Le partage des risques doit être à la base des politiques de prêt afin de protéger les emprunteurs des bailleurs de fonds prédateurs, et les agences de notation du crédit doivent être tenues responsables de leurs notations. Dans ce contexte, le Nigéria se déclare favorable aux efforts visant à mettre au point un mécanisme équitable, transparent, prévisible et souple capable de garantir une prompt résolution des crises de la dette et garantisse également un partage du fardeau équitable entre les créanciers, les débiteurs et les agences de notation. Il faudrait aussi faire plus pour réduire l'incertitude, la spéculation et la dépréciation associées aux produits de base.

54. Enfin, pour relever les défis de développement, la communauté internationale doit faire preuve de compréhension et de souplesse lorsqu'elle examine le projet de document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement et, par-dessus tout, n'épargner aucun effort pour garantir la reprise du Cycle de Doha.

55. **M. Murakami** (Japon) signale que Le Gouvernement de son pays a adopté plusieurs mesures pour faire obstacle au ralentissement probable de l'économie mondiale, y compris des mesures, coordonnées avec les banques centrales d'autres pays,

pour fournir des liquidités en dollar et appuyer les réductions des taux d'intérêt décidées par les principales banques centrales étrangères. En vue de réduire au maximum les réactions en chaîne causées par la crise financière mondiale, le Gouvernement du Japon a récemment proposé la mise en place d'un arrangement sous les auspices du FMI pour offrir des emprunts d'urgence aux pays éprouvant des difficultés extrêmes face à la crise financière. Dans le cadre de cet arrangement, les réserves étrangères pourraient, le cas échéant, être utilisées. Le Japon engage les autres pays à participer à cet arrangement.

56. **M. Briz Gutiérrez** (Guatemala) dit qu'aucun pays n'est à l'abri de la crise financière dont la vélocité et l'intensité ont confirmé l'interdépendance d'une économie mondialisée et la nécessité d'une réponse multilatérale.

57. La récession mondiale probable, aggravée par le manque de capitaux, rendra plus difficile que jamais la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment pour les pays les moins avancés. Simultanément, la crise actuelle mènera nécessairement à un réexamen du cadre conceptuel qui a inspiré certains des principaux pays avancés, leur permettant de fonctionner sans entraves. Dans ses débats, la Commission doit adopter une approche plus pragmatique - celle d'un marché réglementé dans l'intérêt de la stabilité et d'une croissance plus inclusive.

58. L'intervenant espère que le travail de la Commission contribuera au succès du Cycle de négociations de Doha pour le développement et, ultimement, à la mise en place d'un système financier plus équitable, équilibré, stable et orienté vers le développement. Dans ce sens, le thème des produits de base qui est examiné sur une base biennale ne pourrait être plus à propos. Les crises alimentaire et énergétique, dont les causes sont complexes et intimement liées ont affecté fortement le développement et les perspectives futures du Guatemala. La communauté internationale doit s'unir pour trouver une solution efficace.

59. La crise alimentaire actuelle démontre que la communauté internationale a commis une erreur en n'accordant pas la priorité au développement agricole et rural dans le programme international en matière de développement. Par ailleurs, les subventions continuent de déformer les marchés internationaux. La

communauté internationale doit examiner les critères de viabilité de la production en termes alimentaires et écologiques plutôt qu'en termes d'encouragements à la production. Il espère qu'en s'occupant de la crise financière et de ses conséquences, les pays avancés prendront pleinement en considération son impact sur les pays les plus pauvres et qu'une réponse mondiale comportera des mesures en faveur du développement et de l'éradication de la pauvreté.

60. **M. Alahraf** (Jamahiriya arabe libyenne) déclare que les ramifications mondiales de la crise financière actuelle ont démontré la nécessité d'un rôle accru des pays en développement dans les institutions financières internationales. Bien que les produits de base, eu égard en particulier aux prix élevés récents, soient une source majeure de financement pour le développement, les pays qui dépendent de l'exportation d'un seul produit de base sont particulièrement vulnérables aux chocs commerciaux et aux crises financières. Ces pays ont un besoin particulier d'assistance en matière de diversification et d'accès aux marchés, et il souligne le rôle de la CNUCED à cet égard. Il renouvelle son appel aux pays avancés pour qu'ils fassent preuve de souplesse dans le Cycle de Doha pour le développement et ne retournent pas au protectionnisme et aux initiatives bilatérales visant à affaiblir le pouvoir de négociation des pays en développement. Le progrès récent que l'Afrique, guidée par la vision commune de l'Union africaine et soutenue par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, a réalisé dans le développement de ses institutions démocratiques et de son cadre économique est mis en péril par la diminution de l'APD. Aussi souligne-t-il l'importance de répondre à l'appel en faveur d'une augmentation de l'aide qui est lancé dans la déclaration politique adoptée à l'occasion de la récente Réunion de haut niveau sur les besoins de développement de l'Afrique.

61. **M. Mero** (République-Unie de Tanzanie) dit que les crises mondiales actuelles touchent tous les pays, mais qu'elles ont des conséquences particulièrement graves pour les pays à faible revenu comme son pays. Une action multilatérale est nécessaire pour relever ces défis, faute de quoi les progrès politiques réalisés au cours de la dernière décennie risquent d'être compromis. Le lancement de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté est opportun à cet égard et devrait mettre l'accent sur le plein emploi.

62. Au cours des quelques dernières années, la République-Unie de Tanzanie a enregistré une forte croissance économique tout en maintenant une politique financière prudente. A la suite de l'instabilité économique mondiale, cependant, l'inflation a soudainement augmenté au cours des neuf derniers mois. Pour répondre à ce défi, parmi d'autres, le Gouvernement a l'intention d'adopter, à court terme, une politique économique judicieuse et une politique financière d'appui en poursuivant activement sa politique monétaire et financière visant à combattre l'inflation. Avec ces politiques en place, elle peut compter, pour 2008 à 2009, sur une croissance économique ininterrompue fondée sur des exportations robustes et le dynamisme continu de l'industrie du bâtiment.

63. La République-Unie de Tanzanie continue de faire face au défi de l'endettement en atteignant des jalons en matière de viabilité, y compris le remboursement de la dette et l'adoption de politiques d'emprunt efficaces. Elle est en train de prendre des mesures prudentes pour réduire la dépendance de son budget vis-à-vis des ressources extérieures, notamment en finançant le budget courant à l'aide du revenu national.

64. Le multilatéralisme est essentiel à la mise en place d'un système commercial multilatéral universel, réglementé, non discriminatoire et équitable qui contribue à la croissance, au développement durable et à la création d'emplois. L'échec du Cycle de Doha est une grande déception pour les pays les moins avancés, qui dépendent fortement de l'agriculture. Il est profondément préoccupé par l'absence d'un consensus et exhorte les parties au Cycle de Doha à agir dans un esprit de compromis et à s'abstenir de toute mesure protectionniste.

65. L'augmentation des prix des produits de base, surtout de la nourriture et des produits agricoles, de même que le manque d'un mécanisme inclusif, fondé sur des règles et juste pour faciliter le commerce agricole, la nature contradictoire des avis politiques en matière de réforme du secteur agricole, les pressions de l'offre, et le coût élevé des intrants représentent des défis majeurs. Il engage les partenaires de s'attaquer aux causes fondamentales des crises en adhérant à l'Initiative d'aide au commerce et à reconsidérer les termes de l'échange au prochain cycle de négociations de l'OMC.

66. Pour faciliter la participation des pays les moins avancés au marché mondial, il faut renforcer simultanément les piliers du commerce international et du développement, la situation des finances et de la dette ainsi que le secteur international des produits de base. A cet égard, il attend avec impatience le succès de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

67. **Mme Safaa Ahmed** (Iraq) dit que son pays, par le biais d'accords bilatéraux avec tous les membres du Club de Paris et de nombreux autres pays, de même que, le plus récemment, grâce à son Accord de confirmation de 2008 avec le FMI, a fait de grand progrès sur la voie de l'élimination de la dette héritée du régime précédent. L'Iraq a toutefois encore besoin d'un allègement de sa dette afin qu'il puisse continuer à consacrer des ressources à la lutte contre l'inflation et le chômage, au rétablissement des services de base aux secteurs urbains et ruraux, et aux investissements dans le secteur agricole. Elle exprime sa gratitude aux Émirats arabes unis qui ont annulé la dette de l'Iraq et lance un appel aux autres pays pour qu'ils fassent de même.

68. **M. Mchumo** (Fonds commun pour les produits de base) déclare qu'il est clairement impossible de faire face aux majeurs défis de développement sans tenir compte du secteur des produits de base. Ces produits sont en effet essentiels pour garantir la sécurité alimentaire mondiale et constituent également le fondement de l'économie de la vaste majorité des pays en développement et, en particulier, des pays les moins avancés.

69. La crise alimentaire actuelle n'est que le symptôme de problèmes plus vastes et plus complexes liés au secteur des produits de base. Si l'on souhaite trouver une solution efficace à la crise, il est donc important d'examiner la situation sous-jacente et structurelle à long terme de ce secteur. Le monde entre à nouveau dans une phase de diminution des prix des produits de base qui aura un profond impact sur l'économie des pays en développement qui dépendent des ces produits.

70. L'adoption de mesures temporaires d'aide pour réduire les pressions émergentes ne constitue pas une solution durable; en fait, ces mesures n'ont fait qu'aggraver la tendance à long terme car les facteurs structurels ont réapparus et ont fait sentir encore plus durement leurs effets. Il est nécessaire de s'entendre sur un cadre mondial pour faire face aux de façon complète et holistique au problème des produits de base et parvenir ainsi à une solution viable. Le Fonds commun pour les produits de base, de concert avec la CNUCED, le Programme des Nations Unies pour le développement, et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ont établi conjointement l'Initiative mondiale relative aux produits de base pour souligner l'importance des produits de base dans le processus du développement.

71. L'Initiative mondiale a identifié quatre problèmes systémiques qui ont une incidence sur les revenus et le bien-être des producteurs de produits de base ainsi que sur les possibilités de croissance économique et de développement durable des pays à économie vulnérable: les limites de la capacité de l'offre avec laquelle les producteurs de produits de base opèrent; le manque de diversification de la production et de la base d'exportation des producteurs de produits de base; une participation efficace à la chaîne de valorisation; et la nécessité de la présence d'un environnement international favorable, y compris un système commercial équitable, prévisible et fondé sur des règles.

72. L'Initiative mondiale relative aux produits de base pourrait servir de mécanisme pour mobiliser un vaste appui en faveur d'un programme de développement mondial des produits de base, et pour s'attaquer finalement aux problèmes systémiques qui existent dans ce secteur. Une augmentation des ressources est aussi nécessaire; à cet égard, il engage la communauté internationale à appliquer les résolutions de l'Assemblée générale relatives au renforcement de la base de ressources du deuxième compte pour permettre au Fonds commun de financer plus de projets et de fournir une assistance adéquate aux producteurs de produits de base des pays pauvres afin d'améliorer leur participation au marché international.

La séance est levée à 17 h 40.